

COLUMBIA

DÉPARTEMENT COLUMBIA :  
31 A ALLÉE DU CLOS DES CHARMES  
ZA LES PORTES DE LA FORÊT - COLLÉGIEN  
77615 MARNE LA VALLÉE CEDEX 3 - Tél : 01 64 11 50 10  
SIRET 444 540 124 00070 - APE 3101Z  
www.columbia.fr - contact@columbia.fr

## FACTURE

N°: 4213946

En date du : 30/05/2023

adresse livraison

**TBS AUTOBAN POUR SI CONTACT**  
16 RUE CAUVIN  
MR ELISSONDE 07.78.07.72.32  
8H-12H/14H-17H  
06100 NICE NORD

adresse facturation

**SI CONTACT**  
ZAC DE L'ENFANT  
110 RUE EMILIEN GAUTIER  
13290 AIX EN PROVENCE



Apporteur :

Code Client : CO13818

Représ : CO 06 RENAUX Sébastien

Votre Réf : CDE DEV0182570-1-37722/TBS  
AUTOBAN

| Réf          | Désignation                                                                         | Qté | PU public | Remise | Total HT |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----------|--------|----------|
|              | Bon de Livraison n° 4209017                                                         |     |           |        |          |
|              | Confirmation de Commande n° 4187918 du 24/05/2023 Réf : CDE                         |     |           |        |          |
| CM EVO 3T 60 | CAISSON MOBILE 3 TIROIRS L 42.2xP 54.2xH 53.5CM NOIR<br>CLASSEMENT / CAISSONS METAL | 5   | 294.00    | 53.00  | 690.90   |
|              | Eco-Contribution :                                                                  |     | 0,76      |        | 3,80     |

A partir du 1 avril 2020, un escompte de 1% sur la somme total H.T. sera accordé pour tout paiement comptant.

**Clause de réserve de propriété (ou Transfert de propriété et ses risques)** Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner, et aucun remboursement ne pourra être demandé.

Poids total : 125.00KGS Volume total : 0.87M3

|                           |                |                       |          |                             |                 |
|---------------------------|----------------|-----------------------|----------|-----------------------------|-----------------|
| <b>Base Brute :</b>       | <b>690.90€</b> | *Eco Taxe Lampe :     | 0.00 €   | <b>Total TTC :</b>          | <b>887.64 €</b> |
| Montant escompte : 0.00 % | 0.00€          | Eco contribution HT : | 3.80 €   | Acompte :                   | 0.00€           |
| Remise globale : 0.00 %   | 0.00€          |                       |          | <b>Net à payer :</b>        | <b>887.64€</b>  |
| Port HT :                 | 45.00€         | <b>Base TVA :</b>     | 739.70 € | Dont Eco contribution TTC : | 4.56 €          |
| Frais fixes HT :          | 0.00€          | Montant TVA : (20 %)  | 147.94 € |                             |                 |

Nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée en nous passant commande des fournitures désignées ci-dessus.

**N° Intracommunautaire : FR 00 827 498 460**

| Mode de paiement     | Type de paiement | Date       | Montant  |
|----------------------|------------------|------------|----------|
| 45 JOURS FIN DE MOIS | L.C.R Acceptée   | 15/07/2023 | 887.64 € |

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE COLUMBIA

Sauf conventions spéciales et écrites, toute commande emporte de plein droit de la part de l'acheteur son adhésion à nos conditions générales de vente, nonobstant toute stipulation contraire figurant à ses propres conditions générales d'achat.

### ACCEPTATION DES COMMANDES

Les commandes qui nous sont adressées ne lient notre société que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit. Aucune modification ou annulation de commande ne sera acceptée 48 heures après réception de cette confirmation de commande transmise par E-mail. Toute commande de produits en fabrication spéciale confirmée de part et d'autre ne pourra en aucun cas être annulée, modifiée, échangée ou reprise.

### DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison prévus sur nos confirmations de commandes ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages-intérêts.

### CAS FORTUITS ET FORCE MAJEURE

La société est libérée de l'obligation de livraison pour tous les cas fortuits et de force majeure. Sont notamment considérés comme cas fortuits les grèves totales ou partielles, les intempéries (inondations, neige, verglas...) et les réglementations liées à celles-ci (barrières de dégel...), les incendies, etc.

### TRANSPORT

Toutes les marchandises vendues voyagent aux risques et périls de l'acheteur, quels que soient le mode de transport ou les modalités de règlement du prix de transport Franco ou port dû. En cas de pertes ou avaries, l'acheteur devra, lors de la réception du matériel, faire constater celles-ci au livreur, indiquer des réserves précises sur le bon de livraison ainsi que sur la lettre de voiture du chauffeur et les confirmer dans les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception au transporteur. Faute de respecter cette procédure, l'acheteur ne pourra prétendre à indemnisation et COLUMBIA ne prendra pas en charge un éventuel S.A.V.

### RÉCLAMATIONS / RETOURS

Les réclamations éventuelles doivent parvenir dans les 3 jours suivant la date de livraison.

Aucun retour de marchandise ne pourra se faire sans notre accord. Il devra se faire dans l'emballage d'origine.

Les retours dont la responsabilité n'incombe pas à COLUMBIA donneront lieu à une décote minimum de 10 % de la valeur du produit.

### PRIX DE VENTE

Nos prix sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la commande.

À compter du 1er mai 2013, une éco-contribution destinée à la gestion des Déchets d'Ameublement des Professionnels est ajoutée au montant H.T. par article. Elle est soumise à la TVA et aucune remise commerciale ne pourra la diminuer (Art. L 541-10-6 du Code de l'Environnement).

Depuis le 1er janvier 2010 une Éco-Contribution par lampe LED et par lampe à décharge (tubes fluorescents et lampes fluorescentes à économie d'énergie) se rajoute au prix indiqué (décret DEEE n° 2005-829 et article 87 de la loi de finance rectificative 2005). Cette taxe est soumise à la TVA et aucune remise commerciale ne peut la diminuer.

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour une première commande, il sera exigé la réception d'un chèque ou d'un virement préalablement à l'envoi ou à l'enlèvement de la marchandise. Les échéances fixées sur nos factures sont de rigueur.

Tout retard dans les paiements entraîne de plein droit et sans mise en demeure le paiement de pénalités de retard au taux minimum d'une fois et demie le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (Art. L 441-3 du Code du Commerce). En cas de retard de paiement, nous nous réservons la faculté de suspendre ou d'annuler les ordres en cours sans préjudice de tous autres recours. Un escompte de 1 % sur la somme totale H.T. sera accordé pour tout paiement comptant.

Les effets de commerce doivent être renvoyés acceptés par retour du courrier. Le manquement à cette disposition peut entraîner pour le client la mise en paiement comptant avant enlèvement ou livraison des marchandises.

### GARANTIE

Notre matériel est garanti pendant une période minimum d'un an qui commence à courir à partir du jour où il a quitté notre dépôt. Cette garantie ne s'appliquera qu'aux vices de fabrication qui se seront révélés pendant cette période. En aucun cas elle ne pourra jouer pour ceux ayant une cause postérieure au départ du matériel du dépôt, notamment en cas d'utilisation anormale, de mauvais entretien ou de non respect des prescriptions de montage.

La garantie est exclusivement limitée à la remise en état ou au remplacement du matériel reconnu défectueux par la société venderesse. Les frais de transport **causés par cette remise en état ou ce remplacement resteront à la charge de l'acheteur**

### ÉLECTION DE DOMICILE ET JURIDICTION

L'élection de domicile est faite par la société venderesse à son siège social. En cas de contestation relative à l'exécution du contrat de vente ou au prix, ainsi qu'en cas d'interprétation ou d'exécution des clauses et conditions ci-dessus indiquées, le Tribunal de Commerce de Tours sera seul compétent quels que soient le lieu de livraison, le mode de paiement accepté et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

### CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les marchandises énumérées et déterminées dans le présent document resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix par l'acheteur. L'acompte versé restera acquis à CLEN Département COLUMBIA à titre de clause pénale.

Numéro d'enregistrement en application de l'article L.541-10 du code de l'environnement : FR014137\_10BI6J

**L'envoi d'une commande implique l'acceptation de nos conditions de vente.**

**PRIX : ils s'entendent emballage compris, port en sus, T.V.A. en sus selon le taux en vigueur.**

**MINIMUM DE COMMANDE : 150 € H.T. prix d'achat.**

**FRAIS DE PORT : Franco MANADE à partir de 150 € H.T. prix d'achat.**

**Franco COLUMBIA à partir de 600 € H.T. prix d'achat.**

**Franco pour la Corse à partir de 3.000 € H.T. prix d'achat ou Franco transitaire à partir de 600 € H.T. prix d'achat.**

**Participation forfaitaire de 45 € H.T. pour toute commande inférieure au Franco (Corse : sur devis).**

**Conditions de vente Outre-Mer et Export : nous consulter**

**Livraisons utilisateurs : Facturation du surcoût de transport lié à la spécificité de ces livraisons quel que soit le montant de la commande.**

**Livraison-installation : Service disponible sur toute la France métropolitaine. Nous consulter pour obtenir la tarification.**